

TX

SG → P → inf

-2-03-1993

20755

Jacques DELFORGE  
20, Avenue Général Orth  
4900 - Spa  
087/770507

Spa, le 21 février 1993

A Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères.

Monsieur le Ministre,

Depuis 1959, les événements qui secouent périodiquement le Rwanda ont fait fuir dans les pays limitrophes plusieurs centaines de milliers de personnes... Ces dernières semaines, la nouvelle offensive du FPR, suite aux massacres perpétrés contre l'ethnie tutsi et les opposants au parti du Président Habyarimana, a chassé vers le Sud quelque 600.000 personnes ! Aux réfugiés de l'extérieur s'ajoute à présent la masse des personnes déplacées. On a le vertige et on reste catastrophé devant les chiffres avancés par les organes de presse : que de souffrances pour ces innocents !

D'un côté le gouvernement rwandais déclare observer une trêve, de l'autre le FPR affirme respecter un cessez-le-feu unilatéral. Cependant les combats continuent et les civils rwandais sont otages de tous les camps...

La Belgique a des relations privilégiées avec les autorités rwandaises, elle assiste en observateur aux discussions d'Arusha entre le gouvernement rwandais et le FPR. La patience n'est plus de mise. Il devient urgent que notre pays qui a les moyens économiques d'exercer une pression sur Kigali joue un rôle actif de conciliation. C'est pourquoi je me permets de vous écrire pour vous supplier d'engager une intense activité diplomatique pour amener les deux parties à cesser le feu et à reprendre les négociations de paix.

Les parents de mon épouse, Rwandaise d'origine, sont réfugiés en Uganda depuis 1960. Les autres membres de la famille vivent encore au Rwanda mais, en raison de l'insécurité et des menaces qui pèsent sur la minorité tutsi, ils ont dû quitter leur domicile et ils errent à travers le pays...

J'ose espérer que vous accueillerez favorablement ma demande et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

J. DELFORGE

